



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/2
16 mars 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-troisième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2011

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Avis concernant les décisions de la 62^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 62^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/62), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 62^e réunion et il a été affiché sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en œuvre et aux retards dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 58 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 62^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, au Secrétariat de l'ozone et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et il a été publié sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral.

Décisions exigeant certaines mesures de la part du président du Comité exécutif, du Secrétariat et/ou des agences d'exécution

2. Le Secrétariat a fait parvenir des instructions au Trésorier et aux quatre agences d'exécution concernant les allocations nettes approuvées à la 62^e réunion et la soustraction des sommes approuvées pour les projets bilatéraux des contributions des pays concernés.

Mobilisation des ressources pour les avantages connexes liés aux HCFC (décisions 62/20, 62/22 et 62/23)

3. Les consultations intersessions sur les propositions sur la mobilisation des ressources pour les avantages connexes des HCFC ont eu lieu avant la 63^e réunion, conformément aux décisions 62/20, 62/22 et 62/23, et ont été animées par la délégation suisse. Le Secrétariat a créé un site Intranet offrant un forum de discussion et des documents d'information afin de faciliter le processus.

Consultations intersessions sur le plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la Chine (décision 62/60c)

4. La décision 62/60 c) demande à la Chine et aux membres intéressés du Comité exécutif d'organiser des consultations intersessions en vue de faciliter les discussions à la 63^e réunion du Comité exécutif. En réponse à cette décision, le Secrétariat a fait parvenir une lettre aux membres du Comité exécutif pour l'année 2011 afin de les informer des consultations intersessions et d'obtenir le nom des représentants qui prévoyaient y participer. Se fondant sur les réponses reçues, le gouvernement a décidé de présenter les consultations à Beijing, du 22 au 24 février 2011, et a fait parvenir une lettre d'invitation aux représentants du Comité exécutif qui devaient y assister. Des invitations ont aussi été lancées à toutes les agences d'exécution leur demandant d'y déléguer un représentant chacune. Le chef adjoint du Secrétariat et l'Administrateur principal, Gestion de projets ont assisté à la réunion en qualité de personnes-ressources (voir le paragraphe 23). Afin de faciliter le processus de consultation, le Secrétariat a créé un site Intranet contenant les documents de projet soumis par les agences bilatérales et d'exécution au nom du gouvernement de la Chine aux fins d'examen à la 62^e réunion du Comité exécutif et fourni une version intégrée des documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/62 et Add.1. Les présentations faites lors des consultations ont aussi été affichées sur le site Intranet.

Audit technique en Chine (décision 62/63)

5. Le Secrétariat a entrepris le processus d'octroi de contrat après l'approbation de la demande de la Chine pour la tenue d'un audit technique de son secteur de la production. Un dossier d'appel d'offres a été remis au bureau des achats du Bureau des Nations Unies à Nairobi le 31 janvier 2011. Au cours de sa

mission à Nairobi, la Fonctionnaire d'administration et de gestion du Fonds a effectué un suivi de la question (voir le paragraphe 24) afin d'accélérer le processus.

Rapport du Comité exécutif au Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès réalisés dans la réduction des émissions provenant de substances réglementées utilisées comme agents de transformation

6. Conformément à la décision 62/68, le Secrétariat a mis en place un forum de discussion sur son site Intranet auquel pouvaient participer tous les membres du Comité exécutif, afin que les membres puissent fournir leurs premières réactions sur le rapport du Comité exécutif à la 31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès réalisés dans la réduction des émissions provenant de substances réglementées utilisées comme agents de transformation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/Inf.2). Le Secrétariat a réuni les commentaires reçus avant le 19 décembre 2010 et affiché une version révisée du document sur l'Intranet afin de recueillir les nouvelles observations des membres du Comité exécutif en janvier 2011. Une fois ce processus achevé, la version révisée du rapport a été acheminée au Secrétariat de l'ozone afin que le Groupe de l'évaluation technique et économique l'intègre au rapport mixte demandé à la décision XXI/3 de la vingt et unième Réunion des Parties.

Examen des tâches préparatoires à la 63^e réunion

7. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 63^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

8. Pour préparer le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que les coûts d'appui des agences associés aux fonds qui restent de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 63^e réunion (139 253 870 \$US en date du 11 mars 2011).

État de la mise en œuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

9. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/6 comprend neuf parties. Le Secrétariat a préparé une mise à jour de l'état de conformité des pays visés à l'article 5 en réponse aux décisions 32/76 b) et 46/4 pour les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité, les données sur la mise en œuvre des programmes de pays et les informations sur les projets connaissant des retards de mise en œuvre. Il contient également des sections sur le développement des plans de gestion de l'élimination des HCFC, l'état de la mise en œuvre des mesures de réglementation des HCFC convenues en 2007, le cofinancement, le mode de présentation des programmes de pays et des rapports en ligne, et des dialogues sur les indicateurs d'efficacité de 2009.

Plans d'activités de 2011-2014

10. Le Secrétariat du Fonds, en collaboration avec les agences bilatérales et d'exécution, a examiné les plans d'activités, plus particulièrement le financement de l'élimination des HCFC, les accords pluriannuels et coûts standards, et la destruction des SAO, lors d'une réunion de coordination qui s'est déroulée à Montréal du 26 au 28 janvier 2011 (voir le paragraphe 27). Les agences ont prévu aborder non seulement les années 2011 à 2014, conformément à la décision 60/5 o) ii), mais aussi les activités prévues

après 2014. Le Secrétariat a préparé une version globale des plans d'activités des agences d'exécution et bilatérales pour les années 2011-2014, présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/7), qui analyse les plans d'activités à la lumière des décisions prises en 2010, notamment en ce qui a trait aux plans d'activités de 2011-2014 et aux lignes directrices sur les HCFC.

Mise en œuvre du programme

Surveillance et évaluation

11. Un projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour 2011-2012 a été préparé à partir des délibérations de la 58^e réunion sur les besoins à court et à moyen terme (décision 58/5) et les discussions subséquentes de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation avec différentes parties prenantes. Ce projet de programme de travail est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/13.

Retard dans la soumission des tranches annuelles

12. Le Secrétariat a préparé l'information sur la proposition des tranches annuelles attendues à la 63^e réunion, conformément à la décision 61/5 f), et l'a présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/14, en prenant note que quatre des cinq tranches annuelles attendues à la présente réunion avaient été présentées.

Examen des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

13. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/15 propose l'examen et les commentaires du Secrétariat sur les rapports périodiques sur la mise en oeuvre des projets dont les accords pluriannuels comportent des exigences particulières pour la remise des rapports. Les agences bilatérales et d'exécution ont soumis huit projets (quatre plans nationaux d'élimination/gestion de l'élimination finale/plans sectoriels du secteur de la consommation, un programme d'élimination des halons, deux plans d'élimination du bromure de méthyle et un projet de démonstration sur les HCFC. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques à la lumière des propositions de projet initiales, des données sur les SAO déclarées par les gouvernements concernés en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal et des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties.

Examen des projets

14. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/16 qui contient les grandes lignes et les statistiques des 111 demandes de financement reçues des agences d'exécution et bilatérales pour de nouveaux plans de gestion de l'élimination des HCFC, et des tranches, projets et activités d'accords pluriannuels approuvés, pour la somme de 688 157 691 \$US, comprenant les coûts d'appui à l'agence, s'il y a lieu. La proposition comprend 22 plans de gestion de l'élimination des HCFC pour les pays à faible volume de consommation, le plan de gestion de l'élimination des HCFC pour 12 pays insulaires du Pacifique (PIP) visés à l'article 5, sept plans de gestion de l'élimination des HCFC pour des pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation, des plans sectoriels d'élimination des HCFC (à l'extérieur d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC complet), dont des projets de démonstration dans les secteurs des mousses, des solvants et de l'entretien de l'équipement de réfrigération en Chine, un projet d'investissement indépendant dans le secteur des aérosols au Mexique, un projet pilote de destruction des SAO dans deux pays, des activités d'élimination des CFC dans deux pays, 10 demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions et 14 projets ne portant pas sur des investissements proposés par des agences bilatérales et d'exécution.

15. Après l'examen des projets, 17 pays et activités représentant la somme de 1 290 147 \$US, comprenant les coûts d'appui, ont été recommandés pour approbation générale et 90 projets et activités représentant la somme de 644 154 233 \$US, comprenant les coûts d'appui, ont été recommandés pour examen individuel du Comité exécutif. La somme totale dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 63^e réunion est de 139 253 870 \$US au 9 mars 2011 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/4), ce qui est inférieur aux 167 035 210 \$US demandés à cette même réunion.

Base de données des tableaux des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 59/7)

16. Un rapport sur la base de données des tableaux des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC a été préparé conformément à la décision 59/7 et est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/57.

Indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45 et 62/62)

17. Une version d'essai de l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral a été affichée sur le site Intranet aux fins de consultation par les membres du Comité exécutif. Après le report de l'examen des expériences acquises dans la mise en œuvre de l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral à la 63^e réunion, le Secrétariat a ajouté plusieurs documents d'information sur le site et ouvert un forum de discussion afin que les membres du Comité exécutif puissent communiquer leurs observations et échanger de l'information sur le modèle. Les observations sont présentées en annexe au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/58 soumis à la 63^e réunion.

Secteur de la production

18. Le Secrétariat a préparé plusieurs documents sur les questions entourant l'élimination de la production de HCFC à l'intention de la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production qui se déroulera en marge de la 63^e réunion du Comité exécutif. Les documents sur le secteur de la production sont mis à la disposition des membres du Comité exécutif sur le site Intranet du Fonds multilatéral.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

19. Parmi les documents présentés pour examen à la 63^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (en collaboration avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Disponibilité des flux de trésorerie pour le budget de 2011
- État de la mise en œuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour les années 2011 à 2014;
- Observations sur les plans d'activités des agences pour les années 2011 à 2014;
- Projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour 2011 et 2012
- Retards dans la proposition des tranches annuelles;
- Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;

- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2011 (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 63^e réunion (34 documents);
- Observations et recommandations sur le programme de pays du Timor-Leste;
- Rapport sur la base de données des tableaux des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 59/7);
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45 et 62/62).

Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres organisations

20. Le Directeur exécutif du PNUE a invité le Secrétariat du Fonds à communiquer ses observations sur le document UNEP/GC.26/INF/21, Évolution des relations entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et les accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE : Note du Directeur exécutif. Dans sa réponse, le Secrétariat se préoccupe de la note au bas de la page n^o 10, à la page 9 du document, qui mentionne que le Comité des commissaires aux comptes s'est interrogé sur le fait que le fonds d'affectation spéciale du Fonds multilatéral ait été intégré aux états financiers du PNUE et a recommandé que le fonds d'affectation spéciale soit *classé légalement en tant que partie intégrante du PNUE ou soit présenté séparément* sans préciser qu'il jouissait d'un statut spécial au sein du PNUE, comme le sous-entend le reste du document UNEP/GC.26/INF/21. Dans sa réponse au Comité des commissaires aux comptes¹, le PNUE a indiqué qu'une décision serait prise concernant la question du regroupement des comptes du Fonds multilatéral avec les fonds du PNUE et débiterait par la mise en oeuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (NCISP). Le Secrétariat du Fonds a rappelé au PNUE le statut spécial du Fonds multilatéral. Un corrigendum (document UNEP/GC.26/INF/21/Corr.1) a été émis par la suite afin de préciser que le Fonds multilatéral était exclu de la liste des accords multilatéraux sur l'environnement car il entretient des relations nettement différentes avec le PNUE.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Nairobi, Kenya (21-25 février 2011)

21. Le Chef du Secrétariat et la Fonctionnaire d'administration et de gestion du Fonds ont assisté à la 26^e session du Conseil d'administration / Forum ministériel mondial pour l'environnement (GC/GMEF) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui a eu lieu au 21 au 24 février 2011. Outre la possibilité de suivre les développements sur la question abordée dans le document UNEP/GC.26/INF/21 et mentionnée au paragraphe 20, le Chef du Secrétariat a pu discuter avec les cadres supérieurs du PNUE à Nairobi de questions d'intérêt pour le Secrétariat du Fonds, notamment les nominations de personnel en instance.

¹ A/65/5/Add.6 : Rapports financiers et états financiers vérifiés de la période biennale ayant pris fin le 31 décembre 2009 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

Katmandou, Népal (24-25 mars 2011)

22. Le Chef du Secrétariat participera à une mission de conformité au Népal afin d'aborder des questions liées à son plan de gestion de l'élimination des HCFC et la ratification de l'Amendement de Copenhague par le gouvernement du Népal. Outre le Chef du Secrétariat, la mission réunira le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, ainsi que des représentants du PNUE et du PNUD. Les réunions se dérouleront en présence de représentants de haut niveau du gouvernement participant au processus de ratification, dont le secrétaire du Cabinet, l'honorable ministre de l'Environnement et le Secrétaire de la cellule de l'ozone (ministère de l'Industrie), afin d'encourager le Népal à ratifier les amendements restants du Protocole de Montréal et d'obtenir un solide engagement politique envers la conformité et l'élimination des HCFC.

Missions des autres membres du personnel*Beijing, Chine (22-26 février 2011)*

23. Le Chef adjoint du Secrétariat et un Spécialiste de la gestion des programmes ont assisté aux consultations intersessions sur le plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Chine en qualité de personnes-ressources (voir le paragraphe 4).

Nairobi, Kenya (22-26 février 2011)

24. Au cours de sa mission à Nairobi, la Fonctionnaire d'administration et de gestion du Fonds a rencontré des représentants de la délégation du gouvernement de l'Indonésie afin de discuter de questions entourant la 65^e réunion du Comité exécutif, dont l'accord avec le gouvernement hôte et la mission mixte d'établissement des faits des Secrétariats du Fonds et de l'ozone à Bali. La mission à Nairobi a aussi permis d'accélérer le processus d'appel d'offres pour l'audit technique du secteur de la production et d'effectuer un suivi de plusieurs questions administratives, dont la mise au point du processus de recrutement de l'Administrateur principal des programmes.

Bali, Indonésie (28 février – 4 mars 2011)

25. La Fonctionnaire d'administration et de gestion du Fonds et le Spécialiste associé de l'informatique se sont rendus à Bali avec un représentant du Secrétariat de l'ozone, à l'invitation du gouvernement de l'Indonésie, afin d'évaluer les installations de conférence pour la réunion du Protocole de Montréal de novembre et la faisabilité de présenter une réunion sans papier.

Contributions aux réunions de réseau régional et autres réunions pertinentes

26. Le Secrétariat a fourni une présentation complète sur les récentes décisions du Comité exécutif à l'équipe du Programme d'aide à la conformité (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) à l'intention de la réunion des administrateurs de l'ozone du réseau anglophone des Caraïbes qui a eu lieu du 1^{er} au 4 mars 2010 à Antigua-et-Barbuda.

Réunion de coordination interagences

27. Afin de faciliter les préparatifs de la 63^e réunion, les agences d'exécution et le Secrétariat ont participé à une réunion de coordination interagences à Montréal, du 26 au 28 janvier 2011, à laquelle ont également assisté le personnel du Secrétariat et des représentants des quatre agences d'exécution et de deux agences bilatérales (Allemagne et Japon). La réunion a permis aux participants d'aborder diverses questions dont l'allocation/planification des ressources, les exigences de données pour les plans

d'activités, le calcul des avantages climatiques dans les plans d'activités, la deuxième étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC, les ajustements apportés aux plans d'activités en raison de décisions du Comité exécutif en vigueur, le mode de présentation des données relatives au programme de pays et l'utilisation du portail en ligne des programmes de pays, l'élimination accélérée des HCFC avant l'échéancier prévu par les Parties à leur dix-neuvième réunion, le programme de travail de surveillance et évaluation, et le modèle d'achèvement de projet des accords pluriannuels. Les délibérations ont aussi porté sur l'indicateur des conséquences sur le climat dans l'inventaire des projets, la mobilisation des ressources, le rapport coût-efficacité s'appliquant aux manufacturiers dans les pays à faible volume de consommation, et les consultations intersessions sur les propositions de HCFC pour la Chine.

Rapport périodique sur le recrutement et la sélection

28. Le Secrétariat a mené à terme le processus de sélection de l'Administrateur principal, Gestion des programmes et un candidat a été choisi. La recommandation du candidat choisi a été acheminée au PNUE, à Nairobi, en attendant les commentaires de l'organe central de contrôle et l'approbation du Directeur exécutif.

Formation du personnel

29. Tous les employés ont assisté à un cours de formation Travailler ensemble : Éthique professionnelle et intégrité dans notre travail quotidien, présenté dans les bureaux du Secrétariat du Fonds le 14 décembre 2010. Plusieurs membres du personnel ont assisté au cours de premiers soins et d'utilisation d'un défibrillateur organisé en collaboration avec l'OACI, l'agence principale des Nations Unies à Montréal, en décembre 2010.

Préparation des réunions du Comité exécutif

30. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 63^e réunion du Comité exécutif au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, Canada, du 4 au 8 avril 2011. Des lettres d'invitation et les mots de passe pour accéder aux documents de conférence sur l'Intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt-deuxième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales.

Activités d'information

31. Les versions arabe, anglaise, française et espagnole du rapport de la 62^e réunion du Comité exécutif, ainsi qu'un rapport sommaire de la réunion ont été affichés sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org). Un site pour la 63^e réunion a été créé sur le réseau Intranet afin d'y publier les documents et les informations logistiques pour la 63^e réunion. Les documents de diffusion générale ont été affichés sur le site Web public. Le Secrétariat du Fonds a examiné et actualisé les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 63^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2010;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de décembre 2010;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2010;
- Projets et plans d'élimination en date de décembre 2010;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC, en date de décembre 2010.
- Document d'introduction du Comité exécutif (2011).

Annexe I